L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

JOURNAL OFFICIEL DE L'ETAT DE LA LOUISIANE — NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI MATIN, 8 NOVEMBRE 1851.

Imprimé et publié par G. P. WEISSE, No. 83, rue de Chartres.

JOURNAL OFFICIEL de l'Etat, du Conseil Général, du Conseil de la Première Municipalité, et de la Commission de Banque.

NOUVELLE-ORLEANS: SAMEDI MATIN, 8 NOVEMBRE.

☞ Pour les dépêches voir au POSTSCRIPTUM.

CONSTITUTION DE LA LOUISIANE. Nous avons souvent appelé la Constitution de la Louisiane une œuvre bâtarde, et nous n'avons que tout le monde est à peu près de notre avis. Il y a bien quelques démocrates qui s'obstinent à la considérer comme le modèle des chartes, mais ils sont en petit nombre et nous ne les citerons pas que leur foi enthousiasme et entraîne.

Pas un principe n'est nettement posé dans notre constitution, et on cherche en vain l'esprit qui a pu animer la Convention. Les réformes ne sont qu'à moitié accomplies, les doctrines ne sont qu'à moitié proclamées, comme si les auteurs de notre pacte fondamental craignaient d'aller trop loin et de dépasser leur but. Ils ont à la fois ramingé avec l'opinion progressive et avec l'opinion rétrograde. Ils n'avaient pas évidemment de règle de conduite, et leurs convictions étaient chancelantes. Balottés par toutes les influences contraires du moment, ils ont fait une œuvre qui ne saurait les satisfaire et qui, entachée de nombreux vices organiques, était, fatalement destinée à périr.

La Constitution de 1845 a été rédigée par nos adversaires, qui étaient en majorité à la Convention, mais nous n'y voyons rien de démocratique. C'est pourquoi nous en demandons hardiment et sans retour la refonte complète afin de donner à notre pacte une charte franchement démocratique qui favorise le progrès. Nous ne voulons pas de cette heure faire un pas en avant à cause des entraves de toutes sortes qu'opposent les institutions à l'esprit d'entreprise. Les capitaux se sont tus, le commerce se meurt, l'industrie est morte.

Nous n'avons pas l'intention de relever toutes les incohérences et toutes les hérésies de notre charte. Nous voulons seulement signaler quelques articles qui en dénotent le sort étroit et rétrograde. Nous empruntons ici une de ses traductions française qui en [illegible] la parodie de la Convention et qui [illegible] choses très plaisantes, entre autres [illegible] l'article 6 que "tout homme libre et blanc" Avant l'[illegible] [illegible] vous comprenez de ne pas [illegible]

[illegible] Assemblée générale [illegible] [illegible] citoyenneté, de préférence [illegible] [illegible] citoyenne, d'une [illegible] [illegible] [illegible] Convention [illegible] [illegible] [illegible]